

**SURTECO France**  
2, Rue du Tertre  
Z.I. Angers-Beaucouzé  
49070 BEAUCOUZE Cedex

Beaucouzé, le mardi 14 avril 2026

## **Objet : Ajustements de prix**

Cher Client,

Depuis plusieurs semaines, la situation géopolitique internationale connaît une dégradation majeure, marquée par le conflit armé entre les États-Unis, Israël et l'Iran. Cette crise a entraîné la fermeture du détroit d'Ormuz, axe maritime stratégique par lequel transite près de 20 % des flux mondiaux de pétrole et de gaz.

Cette perturbation sans précédent des circuits énergétiques a provoqué une hausse brutale des prix des hydrocarbures, générant une inflation généralisée des coûts sur l'ensemble de la chaîne industrielle mondiale. Notre secteur est particulièrement exposé, les matières plastiques techniques étant directement issues de dérivés pétrochimiques. À cela s'ajoutent des surcoûts logistiques importants, liés à la désorganisation des routes maritimes internationales et aux surtaxes de transport qui en découlent.

Depuis le début de cette crise, nous avons absorbé ces hausses de coûts autant que possible. Toutefois, la poursuite de cette situation nous conduit aujourd'hui à atteindre les limites de ce qui peut être supporté sans compromettre la qualité de nos produits, la fiabilité de nos approvisionnements et la pérennité de notre activité.

Dans ce contexte exceptionnel, nous sommes contraints de procéder à un ajustement de nos tarifs.

## **Le détail des ajustements est le suivant :**

### **Chants plastiques**

- **ABS : + 16,4 %**
- **PP : + 19,7 %**
- **PMMA : + 15,8 %**

### **Modalités d'application :**

- **Applicables immédiatement pour toute nouvelle commande d'articles en production**
- **Applicables à partir du 27/04 pour les articles de la gamme Dispochant**
- **Applicables au prochain renouvellement d'approvisionnement pour les articles sous engagement**

## Chants mélaminés

Tecoline P/S 30/50 : + 0,09 €/m<sup>2</sup>

Tecoline S70 : + 0,13 €/m<sup>2</sup>

### Modalités d'application :

- Ces ajustements tarifaires s'appliqueront à **toutes les nouvelles commandes**, ainsi qu'aux **commandes déjà enregistrées dont la date de livraison a été demandée après le 1er mai 2026**.

### Visibilité de l'ajustement sur vos documents :

Les confirmations de prix correspondantes vous seront adressées **courant de la semaine prochaine**, aussi bien pour les commandes déjà enregistrées que pour les nouvelles commandes.

L'ajustement tarifaire sera visible sur vos confirmations de commandes et factures sous la forme d'une **surcharge** appliquée à la valeur de chaque ligne de commande.

Comme cela a été annoncé publiquement, un cessez-le-feu provisoire entre les États-Unis et l'Iran est entré en vigueur **le 8 avril 2026**, incluant la réouverture du détroit d'Ormuz au trafic commercial. Si cette évolution devait se traduire par une normalisation durable des chaînes d'approvisionnement et des coûts énergétiques, nous nous engageons à **réviser progressivement ces ajustements tarifaires**, dès que nos coûts de production le permettront.

Nous restons attentifs à l'évolution de la situation et ne manquerons pas de revenir vers vous en toute transparence.

Nous vous remercions de votre compréhension et restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Sincères salutations,  
SURTECO France



Gilbert LITTNER  
Directeur Général